



Équiper pour agir
Outils au mandat

CSE ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Du 5 au 7 Novembre

POUR LES ÉLUS DES CSE
IL EST PRÉFÉRABLE D'AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LES STAGES
S'IMPLIQUER DANS LA CGT ET PARTICIPER A LA VIE DE LA CGT

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Les enjeux revendicatifs sur les questions culturelles et sociales à partir de la réalité du travail. Cela passe par une prise en compte plus efficace du travail des salarié.e.s, de l'organisation du travail pour construire un projet avec les salarié.e.s sur les questions culturelles et sociales.

Les membres du CSE (ASC) seront en capacité de définir au moins deux actions qu'il.elle.s prévoient d'entreprendre dans leur entreprise dans le cadre de leurs missions d'élu.e au Comité Social et Economique pour élaborer des activités sociales et culturelles qui soient source d'émancipation pour les travailleur.euse.s, avec la démarche CGT.

CONTENU PRINCIPAL DE LA FORMATION

- Les principes d'un projet social et culturel CGT.
- Les propositions CGT pour améliorer les pratiques actuelles.
- Les mutualisations inter-entreprises.
- Les règles de présentation d'un budget.
- La subvention des Activités Sociales et Culturelles.
- Les règles de participation des ayants droits à une activité, le Quotient Familial.
- L'implication du syndicat CGT et des salarié.e.s pour construire le projet et le budget.
- Les règles et le fonctionnement du CSE sur les questions d'activités sociales et Culturelles.
- L'adoption d'une proposition d'activité par le syndicat et le CSE.

HORAIRES ET LIEU

- 8 h 30 à 17 h 00 le 1er jour, les horaires suivants seront déterminés en commun.
- A l'Union Départementale de la Mayenne, Bourse du Travail 6 Rue Souchu Servinière, Laval.

MODALITES D'INSCRIPTION

Au plus tard, un mois avant la date de début du stage, déposer une autorisation d'absence pour formation syndicale, économique et sociale, auprès de l'employeur (Modèle de courrier dans dossier formation UD).

En même temps, s'inscrire **impérativement** à l'aide de la fiche d'inscription jointe dans le dossier formation UD et l'adresser à l'Union Départementale CGT de la Mayenne (adresse sur fiche d'inscription).

LE COUT DE LA FORMATION DES ELUS AU CSE EST PRIS EN CHARGE PAR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSE. IL EST IMPERATIF D'AVOIR UN DEVIS SIGNE PAR LE SECRETAIRE DU CSE.

Collectif Formation UD CGT 53 / Bourse du Travail

6 Rue Souchu Servinière - 53000 LAVAL

02.43.53.20.73 / ud53.formation@orange.fr / lacgt53.fr